

*Chartres Habitat*

# VOTRE logement

## Meilleurs Vœux 2006

**Interview  
de Jean-Pierre Gorges  
Les actions  
que nous mènerons  
en 2006**

**N°16**  
Janvier 2006

**"Allô, info familles"  
L'UDAF vous aide dans vos démarches**

# Éditorial



## Sommaire

### Aujourd'hui, demain 3

- Jean-Pierre Gorges,  
président de Chartres Habitat  
*"Notre programme d'actions en 2006"*
- Dorian Fuzier,  
*un gardien près de chez vous*
- Familles nombreuses  
*Un logement sur mesure*
- Concours des maisons et balcons fleuris  
*La passion des fleurs*

**Jean-Pierre Gorges**  
Président de Chartres Habitat  
Député Maire de Chartres



### Patrimoine 9

- Nouvelles fenêtres en PVC  
*Plus de confort pour l'hiver !*
- Travaux
- Prunay-le-Gillon  
*Construire pour les enfants du pays*

### Pratique 12

- *Toute la lumière sur l'éclairage*
- "Allô, info familles"  
*L'UDAF vous aide dans vos démarches*

### En direct avec vous 14

- *Vos questions, nos réponses*
- *Toujours la fête, place Saint-Louis!*
- *Chut...*  
*Chez moi, c'est aussi chez les autres !*

Mesdames, messieurs, chers locataires,

C'est avec beaucoup de plaisir que je saisis l'occasion de vous présenter mes vœux les meilleurs pour 2006.

Vous, les locataires du logement social, vous allez connaître une grande année. Je vous décris pages suivantes l'ensemble de nos actions à venir. La liste parle d'elle-même. Le renouvellement urbain de nos quartiers est en marche.

Au moment où vous lirez ces lignes, les travaux commenceront à la Madeleine, à Beaulieu, et dans bien d'autres résidences chartraines de Chartres Habitat.

Il y a quelques jours, j'ai adressé mes vœux au personnel de l'Office. Je leur ai demandé, et spécialement à leurs chefs de service, d'être davantage encore attentifs à vos besoins et à vos demandes. Leur nouveau Directeur Général a d'ailleurs commencé à promouvoir cette réactivité nouvelle.

Au-delà de nos réalisations à long terme, c'est en effet votre mieux-être au quotidien qui reste ma priorité.

Bonne année et bonne santé à tous !

# Jean-Pierre Gorges, président de Chartres Habitat

## “Notre programme d'actions en 2006”

Le Budget 2006 de Chartres Habitat a été adopté le 20 décembre. Il s'équilibre à 67,34 millions d'euros. Que va financer cette somme?

Le point, avec Jean-Pierre Gorges, président de l'Office, sur les actions qui seront menées cette année.

**V**otre Logement : le Conseil d'Administration vient de voter le budget 2006. Quels en sont les points forts?

**Jean-Pierre Gorges :** *Tout le sens de notre action doit résider dans l'amélioration du service rendu aux locataires. C'est une construction que je donne quotidiennement. C'est pour cela que nous allons engager des programmes importants.*

*Tout d'abord, nous aurons des travaux de résidentialisation à Beaulieu, La Madeleine, Saint-Chéron, Jean Roux, éthouart et Charles Brune. Les immeubles seront aménagés comme des résidences privées, clôturés avec un accès privatif. Cela va vraiment améliorer les conditions de vie des gens. Des gardiens d'immeubles, logés sur place, vont aussi être recrutés. À Beaulieu, nous allons aussi engager d'importants travaux de réhabilitation à l'intérieur des immeubles qui seront résidentialisés.*

*Nous entrons cette année dans une phase véritablement opérationnelle de rénovation de renouvellement urbain de Beaulieu.*

**V. L. :** Quels bâtiments seront détruits cette année?

**J.-P. G. :** *À Beaulieu, nous allons démolir les 3 et 15, rue Ampère. À Rechèvres 200, 29 pavillons sont d'ores et déjà détruits et il y en aura 12 autres prochainement. Nous aurons aussi la démolition des bâtiments situés 32 au 38, rue Isidore, aux Hauts de Chartres.*

**V. L. :** En matière de travaux, qu'est-il prévu?

**J.-P. G. :** *Nous poursuivons le remplacement des fenêtres et des volets à La Madeleine, Beaulieu, au Puits Drouet, à Jean Roux, à Charles Brune et rue de Châteaudun. Des portes de halls avec système d'accès sécurisé par badge, en remplacement des clés, sont peu à peu installées partout.*

*Nous allons aussi apporter des améliorations aux logements rue Saint-Lubin, rue de la Croix Jumelin et aux pavillons des Hauts Saint-Jean. Les résidents des foyers Bourgarel et Gaujard vont également bénéficier d'un meilleur confort. Et puis, bien sûr, nous poursuivons nos programmes d'entretien et de travaux courants.*

**V. L. :** Et concernant les constructions?

**J.-P. G. :** *Nous lançons la construction de 26 logements aux Hauts Saumons. À Rechèvres 200, nous allons conserver 14 maisons témoins qui sont en cours de réhabilitation et lancer de nouveaux programmes rue de Verdun, rue de Chavannes et avenue de la République. Il y aura des logements individuels et un petit collectif (un bâtiment de 17 logements sur deux étages). Et même avec seulement deux étages, je tiens à ce qu'il y ait l'ascenseur. C'est important pour les personnes âgées.*

*13 logements sont en cours de construction rue Saint Brice, 8 pavillons rue des Bas Menus et 8 logements à Saint-Prest. D'autres constructions sont aussi à l'étude : 15 maisons devant l'ancienne maison de retraite des Hauts Saint-Jean, 19 maisons à Bel Air, 15 logements rue du Puits Drouet/rue des Druides, 6 ou 7 rue de Sours et 7 maisons rue Curie/rue Ampère. Nous engagerons aussi la construction de 14 maisons à Prunay-le-Gillon et de 2 autres à Dangers.*

**V. L. :** Tout cela a un coût qui se répercute sur les loyers?

**J.-P. G. :** *J'ai demandé aux membres du Conseil d'Administration de suivre les recommandations du Ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement, qui a préconisé de limiter la hausse des loyers à 1,8 %. Cela correspond, strictement, à l'augmentation du coût de la vie. Nos loyers resteront donc stables.*

*J'ai demandé aussi aux services de Chartres Habitat que l'on traite de façon différente chaque immeuble, en fonction des projets en cours. C'est pour cela que, bien évidemment, il n'y a aucune augmentation sur les bâtiments qui sont destinés à être démolis. Il faut aussi tenir compte des nuisances que certains locataires peuvent subir en raison des travaux ou des démolitions. Nous prenons en compte la durée de vie des logements et leur confort,*



ur attractivité ainsi que le montant des yers actuels.

Beaulieu I et à Rechèvres 200 nous vons 0 % d'augmentation ; à Beaulieu II: 5 % ; à Beaulieu III: 1 %. Sur les autres gements collectifs, l'augmentation est, u plus, de 1,90 % et sur les pavillons de 80 %. Il est normal que le loyer augmen- plus dans un pavillon situé dans un ecteur agréable que dans un grand nsemble qui doit être réhabilité. Par com- araison, la hausse des loyers privés a é, malheureusement, beaucoup plus mportante.

t puis, nous injectons des fonds propres. a vente de certains logements a un ouble intérêt: elle fait des heureux et ous rapporte des fonds propres que nous einjectons pour améliorer le confort des âtiments. L'Office finance, à hauteur de 0 %, par exemple, le remplacement des nêtres ou des portes de halls. Nous vons la chance de gérer un Office sain, le atio d'endettement a diminué de 2 %



Les 13 logements en cours de construction, rue Saint-Brice, seront livrés au premier semestre 2007.



Les pavillons de Rechèvres 200 vont laisser place à de nouveaux logements individuels et à de petits collectifs.

depuis 2002 et se situe 20 % en dessous de la moyenne nationale. Vous voyez, notre gestion est simple et transparente.

**V. L. : Vous allez poursuivre votre programme d'accession à la propriété ?**

**J.-P. G. :** Oui, bien sûr. Il y a eu 20 logements vendus en 2003. En 2005, nous avons enregistré 65 ventes. En Europe, certains pays comptent plus de 75 % de propriétaires. En France, il n'y en a que 54 %. Pourtant, l'accession à la propriété doit être une priorité en terme de justice sociale.

Il existe d'ailleurs beaucoup de dispositifs qui permettent aujourd'hui de devenir propriétaire: il y a le Prêt à Taux Zéro et le nouveau Prêt Social de Location Accession qui sera mis en œuvre à

l'Office. En tout cas, il ne faut pas hésiter à se renseigner. À l'Office, une personne est chargée de renseigner tous les locataires intéressés. (Note de la rédaction, Tél.: 02 37 25 65 24).

**V. L. : Y a-t-il autre chose à ajouter sur cette feuille de route ?**

**J.-P. G. :** Je veux que les locataires sachent que l'on travaille pour améliorer leur qualité de vie.

À Rechèvres 200, je vous l'ai dit, on installe un ascenseur dans un bâtiment de deux étages; sur tout le parc on remplace des baignoires par des douches pour les personnes qui le désirent et notamment les personnes âgées.

Nous poursuivons également le programme d'accession à la propriété. Quand la Commission attribue un logement, elle donne la priorité aux locataires de Chartres Habitat qui souhaitent en changer, en tenant compte, bien évidemment, de la dimension de la famille.

Quand on attribue des T7, T8 ou T10 aux familles nombreuses, ce n'est pas pour se faire un coup de pub. C'est important pour les locataires. Je préfère voir ces enfants chez eux plutôt que de les retrouver dans les cages d'escalier." ■

## Cérémonie des vœux...

### 2006 : "Une année utile"

La traditionnelle cérémonie des vœux à Chartres Habitat a été pour Jean-Pierre Gorges, Président de l'Office, et Thomas Caudron, Directeur Général, l'occasion de dresser le bilan de l'année écoulée mais surtout de fixer les objectifs à venir.

"2005 a été une année en demi-teinte. C'est vrai qu'il a fallu traiter des dossiers au cas par cas mais, parfois, on aurait pu aller plus vite. Je souhaite que l'on soit, tous, attentifs à la population. Que l'on ait le souci des gens et que le personnel réponde au mieux aux missions qui lui sont confiées. Je veux que notre action sociale soit plus forte et que Chartres Habitat soit réellement au

service de ses locataires. Je souhaite que 2006 soit une année utile" a expliqué le Président.

"Avec l'année 2006 nous allons entrer dans une phase de réalisations concrètes, a expliqué pour sa part le directeur de l'Office. Un nouvel organigramme va permettre d'optimiser notre action et d'améliorer le service rendu par Chartres Habitat. Avec les nombreux travaux de modernisation et de réhabilitation, ce sont cette année, tous les locataires qui vont voir leur confort s'améliorer. 2006 sera une année d'intense activité."

La cérémonie s'est poursuivie par la remise des médailles régionales, départementales et communales à plusieurs employés de l'Office.

# Beaulieu

## Dorian Fuzier, un gardien près de chez vous

Dorian Fuzier est le premier gardien résident recruté par Chartres Habitat. Il est à votre service sur la tranche 3 de Beaulieu. Rencontre avec un gardien: le premier représentant de l'Office.

**V**ous résidez à Beaulieu? Dorian Fuzier est votre tout nouvel interlocuteur si vous habitez l'un des 140 logements qu'il a en charge : 2, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 3, 15, rue du Clos Brette et 5, 7, 9, 11, place de Spire.

Ce jeune homme de 30 ans, a pris ses fonctions de gardien d'immeubles le novembre dernier sur ce que l'on coutume d'appeler la tranche 3 de Beaulieu: le dernier groupe d'immeubles avoir été construit sur ce secteur de la ville.

En tant que gardien d'immeubles résident, Dorian Fuzier s'occupe de la vie et du confort de "ses" locataires et dispose d'un logement sur le quartier.

*Ma tâche consiste tout d'abord à surveiller les bâtiments afin de repérer tout problème et de faire réaliser les réparations nécessaires.*

*Une fois par semaine, j'effectue un contrôle, escalier par escalier, pour vérifier que tout est en bon état de fonctionnement". Cette ronde des immeubles est programmée tous les samedis.*

### *Autonome et réactif*

*Il faut bien sûr avoir quelques connaissances techniques. Je vais suivre une formation en électricité. J'ai déjà suivi une formation aux risques d'incendies et au secourisme, cela peut être utile. Pour exercer ce métier, il faut également être suffisamment autonome et réactif afin de répondre rapidement aux attentes des locataires. Je découvre encore le logement social, mais cela m'intéresse"*

*explique le gardien.*  
Comme responsable de secteur, il coordonne le travail quotidien de trois agents de proximité chargés de l'entretien des bâtiments, de la sortie des ordures ménagères et de petits travaux: vérification électrique, remplacement des ampoules et des serrures, peinture des cages d'escaliers, etc.

Le gardien d'immeubles donne les consignes et vérifie la bonne exécution des tâches. "Parfois, lorsque les travaux sont complexes, j'appelle le service



clamations des Bas Bourgs qui demande l'intervention de la régie technique de l'Office ou bien d'une entreprise.

Elle aime bien ce travail de coordination mais il faut savoir travailler en équipe et donner un coup de main si nécessaire. La bonne relation est très importante. J'essaie d'être toujours à l'écoute, tout en donnant des consignes et en restant positif. Ce que je souhaite en retour, c'est avoir un "feedback", c'est-à-dire que l'on doit me dire ce qui ne va pas. Nous formons une pyramide, avec les agents de proximité sur le terrain, les gardiens, puis les services aux Bas Bourgs et les directions."

### Le lien avec le siège

Le lien que j'aime dans ce poste, c'est aussi celui du relationnel. Les locataires doivent avoir quelqu'un près de chez eux, pour les aider, les renseigner, les rassurer. Je suis leur lien avec l'Office."

Les permanences sont d'ailleurs organisées. Dorian Fuzier peut recevoir les locataires au point d'accueil 7, place de Spire, du lundi au vendredi, de 9h à 9h30 et de 7h à 18h ainsi que le samedi de 10h à 20h. "Pour l'instant, c'est plutôt calme, je rencontre surtout les locataires lorsque je fais le tour du patrimoine, souvent tôt le

matin ou bien à l'heure des rentrées et des sorties des classes."

### • Une bonne image

Enfant, Dorian Fuzier se rêvait "kiné". Le goût du terrain lui aura fait quitter les bancs de l'école une fois son BEP sanitaire et social en poche. Il a alors exercé différents "jobs" : de la gestion de parkings à la vente automobile. Il s'adonne aussi, avec passion, au rugby, une autre école de la vie: "Même si on joue pour gagner, on respecte ses adversaires."

En tout cas, dans sa loge, place de Spire, Dorian Fuzier annote scrupuleusement toutes les remarques et les demandes de travaux.

"J'essaie de faire au mieux. En tout cas, je préfère les échecs aux regrets, alors, si on me donne des responsabilités, je les prends. Ce qui est important pour moi, c'est aussi de savoir que je peux évoluer.

Et puis, je ne suis pas seul, en cas de problème, j'appelle Antoine Andreux, mon collègue. Il est gardien sur Beaulieu depuis 12 ans. Il connaît le terrain par cœur et toutes les ficelles du métier. Je suis au service du public. L'essentiel, est que nous ayons tous, agents et locataires, une bonne image du logement social!" ■

## Questions à...

**Élisabeth Fromont, vice-présidente de Chartres Habitat, première adjointe au maire de Chartres, chargée de l'action sociale, de la famille et du logement.**



### Où en est la procédure de recrutement des gardiens résidents?

Nous continuons le recrutement. Ce poste requiert de véritables compétences: autonomie, réactivité, diplomatie, sens des responsabilités mais aussi des compétences techniques et une forte motivation.

### Combien seront recrutés?

À terme, il y aura quinze ou seize gardiens résidents. Ce dispositif va de pair avec le programme de résidentialisation des immeubles. Le gardien sera le référent dans chacune de ces résidences. Nous espérons offrir des postes à des personnes sans emploi, résidant Chartres, plutôt mariées avec des enfants. Si cela peut aider une quinzaine de familles...

## En interne

### Gérer l'Office au plus près de vous

Au quotidien, Chartres Habitat travaille à améliorer le service rendu aux locataires.

Tournées de nuit, contrôles des prestations effectuées par les entreprises, rencontres avec les locataires, sont autant d'occasions pour Thomas Caudron, directeur général de l'Office, de cerner aux mieux vos attentes, d'évaluer nos pratiques et de les ajuster.



### Les Allemands s'intéressent aux projets de Chartres Habitat



Les agents de Chartres Habitat ont eu le plaisir d'accueillir, cette année encore, leurs homologues spirois (Allemagne). Chartres Habitat est en effet jumelé, depuis 26 ans, avec deux organismes bâtisseurs de logements sociaux (GBS et GEWO) en Allemagne. La délégation allemande a notamment découvert avec intérêt l'ensemble des projets urbains de la Ville et de l'Office. Élisabeth Fromont, vice-présidente de l'Office, a présenté l'ensemble des maquettes illustrant ces programmes, exposés à la mairie de Chartres.

## Familles nombreuses

# Un logement sur mesure

Terminés le T5 et les lits superposés avec une chambre pour les filles et une autre pour les garçons.

Aujourd'hui, chacun a sa chambre. Franck, Catherine, Élodie, Yann, Gwendoline, Allen, Loïc et leurs parents, ont emménagé

le 4 novembre dernier dans leur nouvel appartement. Un type 10.

"C'est un château !" : les amis de la famille Blaise n'en reviennent pas. Pour ce faire, Habitat a entrepris des travaux dans deux logements de l'avenue des ablons. Ils ont été réunis pour cette grande famille.

nes qui sont dans notre parc de logements vivent bien".

La famille Blaise, apprécie, quant à elle, son nouveau confort : "les enfants ont plus d'espace et peuvent se lever sans réveiller leurs frères et sœurs. Tout le monde est aussi beaucoup plus calme".

Dès la rentrée, tout ce petit monde avait changé d'école en prévision du déménagement et commencé à prendre ses nouveaux repères dans le quartier.

Reste à faire quelques aménagements, à penser à la décoration et à installer des bureaux dans les sept chambres. ■

### Un espace où travailler

"Il faut trouver des solutions pour les familles nombreuses" explique le résident de l'Office. Quand il y a sept ou huit enfants, cela devient très difficile. Lorsqu'ils vont à l'école, il faut que chacun puisse avoir un espace où travailler. Rien n'est fait pour les familles, c'est aussi pour cette raison qu'il y a de moins en moins d'enfants. Il est important que les person-

Aujourd'hui, Franck, Catherine, Élodie, Yann, Gwendoline, Allen et Loïc ont chacun une chambre et plus d'espace pour jouer ou faire leurs devoirs.



## Concours des maisons et balcons fleuris

# La passion des fleurs



Comme chaque année, les jardiniers en herbe de la ville de Chartres ont été mis à l'honneur. C'est dans le salon Marceau de la Mairie que les élus, entourés des techniciens et employés qui mettent en œuvre cet événement annuel, ont tenu à rendre hommage à tous ceux qui participent à l'embellissement de Chartres.

Près de 280 Chartrains ont ainsi été reçus autour de tables agrémentées de compositions florales et de petits fours.

"Un concours, qui, dans sa 47<sup>e</sup> année, est loin de s'essouffler" déclarait d'ailleurs Bernadette Jouachim, adjointe au maire, chargée de l'environnement et du cadre de vie, en préambule à la cérémonie.

Élisabeth Fromont, vice-présidente de l'Office, a remercié tous les locataires qui œuvrent à l'amélioration du cadre de vie en fleurissant leurs balcons, fenêtres ou jardins.

### • Des conseils

"Des améliorations importantes ont été constatées par le Jury" expliquait aussi Bernadette Joachim. Les conseils, dispensés par Daniel Stives, responsable du service espaces verts de la Ville, y sont certainement pour quelque chose ! Ils sont

ailleurs, chaque année, appréciés de assistance. Après le thème des couleurs an passé, c'est celui des plantes grimpan- s qui a été abordé. L'usage des vignes, osiers, bignonnes, chèvrefeuilles, glycines, smins, ou encore des annuelles comme s ipomées et capucines qui occupent espace, habillent une façade et cachent arfois les petits défauts, a été passé en vue, diaporama à l'appui.

Le palmarès était ensuite décliné par Bernadette Joachim pour la Ville, puis par Thomas Caudron, directeur de Chartres Habitat, pour l'Office.

Vous étiez 125 inscrits au concours des Maisons et Balcons fleuris cette année. Pour la prochaine saison, vous pouvez vous inscrire auprès de l'Office, jusqu'au mois d'avril et parrainer un(e) ami(e). Un abonnement d'un an au journal "Jardin magazine" est offert aux parrains et filleuls.



De gauche à droite, Thomas Caudron, directeur de Chartres Habitat, Marie-Claude Marolle (service administratif de Chartres habitat), Bernadette Jouachim, adjointe au maire, chargée de l'environnement, Élisabeth Fromont, 1<sup>re</sup> adjointe au maire de Chartres, vice-présidente de Chartres Habitat. En médaillon, Daniel Stives, responsable du service espaces verts de la Ville.

**1<sup>ère</sup> catégorie : maison avec jardin**  
**Mention bien (17 euros)**

Marie B., 16 al. des Hts Perrons  
Maboche C., 7 al. du Thymerais  
Chevalier M.T., 22 allée des Hts Perrons  
Delarue J.-M., 4 al. de Champagne  
Deschamps L., 20 rue de la Croix Blanche  
Dolleans G., 7 allée des Cognées  
Fouchard M., 123 rue de Fresnay  
Fouret H., 95 rue de Fresnay  
Gaignon M., 16 al. du Thymerais  
Guerre H., 25 av. de La République  
Hennebick D., 26 al. des Cognées  
Hoberge D., 1 al. du Thymerais  
Houevu E., 23 av. de la République  
Houlette Y., 14 rue de Chavannes

**Mention très bien (21 euros)**  
Hounges R., 101 rue de Fresnay  
Houtentin L., 14 av. de la République  
Hua Conceicao M., 12 al. du Maine  
Huillemain Y., 42 av. de Verdun  
Humbault E., 8, av. de la République  
Hucker P., 10 al. du Poitou  
Huguenu D., 12 rue de l'Espérance  
Huzazin F., 5 al. du Thymerais  
Huzenat C., 4 al. de la Fraternité  
Huzenard M., 12 rue de la Croix Blanche  
Huzorice M., 20 av. de la République  
Huzcheron R., 10 al. du Maine  
Huzadier Guy, 7 rue du Languedoc

**Mention exceptionnelle (29 euros)**  
Bacle J., 2 al. de Normandie  
Boizumeau E., 9 al. de Bourgogne

**2<sup>e</sup> catégorie : maison avec décor floral sur la voie publique**  
**Mention bien (17 euros)**

Foucher P., 15 rue Vercingétorix  
Hilaire, A., 13 rue Vercingétorix  
Khospi R., 8 al. de Savary  
Lubiehsy P., 202 rue G. Couté  
Poirier M., 182 rue G. Couté  
Surin G., 5 rue Vercingétorix  
Trouchard M., 1 rue Vercingétorix

**Mention très bien (21 euros)**  
Bigot S., 8 rue des Druides  
Blochet J., 208 rue Gaston Couté  
Dos Santos Pinto M., 98 rue G. Couté  
Fouassier J., 3 rue Vercingétorix  
Gousselet A., 200 rue G. Couté  
Lemaître A., 11 al. des Gaulois  
Levoy M., 16 imp. des Celtes  
Nunes L.M., 9 rue Vercingétorix  
Ruello M.-L., 196 rue G. Couté  
Sinitambiri Vouti O., 13, al. des Gaulois  
Tesson G., 194 rue G. Couté  
Thibault M.-F., 124 rue G. Couté

**Mention exceptionnelle (29 euros)**  
Arondeau C., 2 rue des G.P.  
Busson G., 1 rue des Bas Menus

Lefaye M., 216 rue G. Couté  
Rat M., 1 rue de l'Espérance

**3<sup>e</sup> catégorie : balcon ou terrasse**  
**Mention bien (17 euros)**

Besnier G., 23 rue de Brétigny  
Blavot M., 14 av. des Sablons  
Bourdillau G., 11 rue du Ch. Doux  
Bourgouin J., 3 rue des P. F. Dieu  
Colliot Y., 22 rue Vercingétorix  
Duval J., 45 av. de Beaulieu  
Girard I., 3 rue des P. Clos  
Guesnet Y., 23 rue de Brétigny  
Lepretre E., 2 pl. de Chichester  
Lia G., 1 pl. de Chichester  
Lubin M., 2 imp. Champs Chatons  
Nourry B., 132 rue G. Couté  
Noury L., 13 rue Charle Brune  
Pouisset P., 4 rue de Châteaudun  
Saunier L., 18 rue des Perriers  
Tarragon B., 5 rue L. Godeau  
Trassard M., 1 rue des petits Clos  
Vannier A., 29 rue de Brétigny  
Védie D., 27 rue de Brétigny  
**Mention très bien (21 euros)**  
Ballestro A., 14 rue du 17 août  
Besko G., 3 pl. de Chichester  
Besle A., 8 rue Béthouart  
Blaud B., 45 av. de Beaulieu  
Brabant, M.T., 11 rue de la C. Jumelin  
Bru M., 13 rue Salvador Allende

Calu J., 14 av. des Sablons  
Chedozeau C., 4 rue Jules Hetzel  
Corby P., 5 pl. de Chichester  
Demagalhes M.-I., 18 rue des Perriers  
Dorlotin G., 7 rue des Blottes  
Dos Santos Pinto L.M., 8 rue Béthouart  
Fefeu A., 3 rue Béthouart  
Ferreira M., 47 av. de Plaisance  
Fischbach R., 11 rue de la C. Jumelin  
Fleury Y., 3 imp. J. Roux  
Forgeat R., 25 rue de Brétigny  
Goron D., 1 rue des G. Filles Dieu  
Goubet S., 3 pl. de Chichester  
Labbe-Bouclot P., 4 rue J. Hetzel  
Le Brazidec G., 8 rue Béthouart  
Leminoux M., 8 cité Béthouart  
Lhoste C., 6 rue R. Brandon  
Libert M.-Y., 5 av. Louis Lumière  
Locret M.-R., 19 av. A. Briand  
Loucky D., 7 rue C. Brune  
Maffei F., 4 av. Béthouart  
Martin S., 1 pl. de Chichester  
Michel M., 7 rue des Blottes  
Millochau M., 19 rue H. Dunant  
Petit G., 7 rue Béthouart  
Petit A.-M., 12 rue Jules Hetzel  
Prevost H., 7 pl. de Spire  
Principaud M., 4 rue J. Hetzel  
Rouleau S., 8 rue Béthouart  
Schep G., 9 rue Jules Hetzel  
Schorsch C., 4 rue J. Hetzel  
Serives M., 49 av. de Plaisance  
Sim R., 3 pl. de Chichester  
Stracka O., 9 rue Béthouart

**Mention exceptionnelle (29 euros)**  
Butel M., 11 rue de la Croix Jumelin  
Cauvin R., 11 rue de la Croix Jumelin  
Cornilleau F., 9 rue Béthouart  
Ferreira A., 9 rue Béthouart  
Herche G., 11 rue de la C. Jumelin  
Masmoudi A., 11 rue de la C. Jumelin

**4<sup>e</sup> catégorie : fenêtres et murs**  
**Mention bien (17 euros)**

Charrier G., 67 rue G. Couté  
Loste G., 5 rue du G. de Sonis  
Sabat J., 5 rue du G. de Sonis  
**Mention très bien (21 euros)**  
Duprey J.-P., 8 rue de la Solidarité  
Foubert P., 23 rue R. Isidore  
Lantran A., 8 rue Béthouart  
Mogentale R., 23 rue R. Isidore  
Rouille C., 6 rue de la Solidarité.



**E**n plein cœur de l'hiver, les locataires de

La Madeleine apprécient le confort que leur confèrent leurs toutes nouvelles fenêtres !

*"C'est une grosse différence. Nous n'entendons pratiquement plus le passage des éboueurs le matin".* Au 19,

avenue Aristide Briand, Isabelle et Antonio déploraient aussi les infiltrations d'air et d'eau dues à la mauvaise étanchéité.

*"Aujourd'hui, l'isolation est parfaite. Et puis, lorsque nous fermons les volets, c'est le noir complet alors que les anciennes persiennes laissaient passer la lumière du jour".*

Même satisfaction chez les voisins. *"Grâce aux volets roulants nous n'avons plus besoin d'ouvrir les fenêtres, le soir"* explique la famille Ghrissi. Le fils, qui vient justement de suivre une formation AFPA de poseur-stallateur de menuiseries et fermetures, a suivi avec beaucoup d'intérêt l'évolution des travaux. *Le poseur a fait du bon travail, soigné et propre. En deux jours, nos cinq fenêtres étaient installées"*



## Nouvelles fenêtres en PVC

# Plus de confort pour l'hiver !



### • Huit salariés

Depuis cinq mois, ce sont huit salariés de l'entreprise chartraine Lorillard qui sont à pied d'œuvre dans le quartier.

*"Les poseurs commencent toujours par les derniers étages et prennent rendez-vous avec les locataires au fur et à mesure de l'avancement des travaux"* explique Joseph Alpy, contrôleur de travaux pour l'entreprise.

Joseph Alpy et Marc Piperel, respectivement contrôleurs des travaux chez Lorillard et à Chartres Habitat, vérifient la bonne exécution des travaux.

*Quand les locataires voient évoluer le chantier, ils se préparent à recevoir les employés. Ils doivent enlever les tringles à rideaux et faire un peu d'espace autour des fenêtres. Mais, quand les personnes sont âgées nous procédons nous-mêmes à ces préparations"* poursuit Joseph Alpy.

*Les locataires ont aussi été préalablement avisés par courrier"* précise Marc Piperel, son homologue à Chartres Habitat. Ce lundi, comme toutes les semaines, il fait le point sur l'état d'avancement. On vérifie aussi que les prescriptions sont bien appliquées, surtout, la pose des joints et le parfait aplomb des menuiseries.

Pour réaliser un appartement, un à deux jours sont nécessaires,

tout est fonction du nombre d'ouvertures évidemment. Quant à l'emploi du temps des locataires, s'il est un peu bousculé, à l'unanimité, cela en vaut la peine. Le double vitrage (4x16x4 mm) assure une bien meilleure isolation phonique et thermique. Quant au PVC, facile d'entretien, à l'eau savonneuse, il apporte aussi une bien meilleure esthétique à l'appartement.

(À noter. Les nouveaux volets roulants disposent d'un système de blocage. Pour les fixer en position basse, il faut les descendre jusqu'à blocage de la manivelle, sans forcer).



Le confort acoustique et thermique ainsi que l'esthétique des nouvelles fermetures sont appréciés des locataires !

# Travaux... Travaux... Travaux... Travaux... Travaux...

## En cours

### D' Aboville

es fenêtres et volets ont été remplacés, ur les pavillons situés 1, 3, 5, 9, rue d'Aboville.

### Bel Air

Avec la pose des fenêtres et des volets en PVC, 1, 3 et 5, allée des Framboisiers, 9, venue de Bel Air ainsi que 2, allée du Berry, c'est l'ensemble des logements du quartier de Bel Air qui sont pourvus de nouvelles menuiseries.

### Châteaudun

et 4 bis, rue de Châteaudun: remplacement des fenêtres et volets ainsi que des portes de halls par des portes métalliques fermeture par système électromagnétique avec contrôle d'accès par badge.

3, rue de Châteaudun: remplacement des boîtes aux lettres et installation de digicodes avec contrôle d'accès par badge.

### La Madeleine

es portes de halls de l'ensemble des bâtiments de La Madeleine (exceptés opropriétés et Mail Jean de Dunois) sont emplacées par des portes métalliques vec contrôle d'accès par badge. Les boîtes aux lettres et panneaux d'affichage ont également remplacés.

es fenêtres de l'ensemble des logements La Madeleine 2 sont en cours de emplacement.

### Rechèvres 200

Cinq des 14 logements, des raquettes émoins qui seront conservées, situés 95 à 05 et 107 à 121 rue de Fresnay, sont en ours de réhabilitation intérieure.

## Prévus

### Puits Drouet

Les portes de halls seront remplacées par des portes métalliques à fermeture par système électromagnétique et contrôle d'accès par badge: 2, 4, 6, 8, 22, rue Vercingétorix ainsi que 14, rue du 17 août.

### Jean Roux

Les fenêtres seront remplacées au deuxième trimestre, aux adresses suivantes: 6, 8, 10, rue Jean Roux, et 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, impasse Jean Roux.

### Croix Jumelin

Les travaux de réhabilitation à la Croix Jumelin débuteront au deuxième trimestre 2006.

### Beaulieu

Les travaux de réhabilitation, avant résidentialisation des immeubles de Beaulieu, commenceront en mars 2006, et s'échelonneront progressivement, aux adresses suivantes pour les immeubles de la tranche 3:

- rue de Brétigny;
- place de Spire;
- rue du docteur Fredet;
- impasse des Chevillons;
- impasse des Bordes;
- impasse des Champs Chatons;
- rue du Clos Brette;
- rue Louis Godeau;

Le remplacement des fenêtres et volets en bois par des menuiseries en PVC dans les autres bâtiments non concernés par la première phase de démolition, tranche 1 et 2, s'effectuera à partir du mois d'avril.

### Puits Drouet

Les habitants seront prochainement

consultés sur une proposition de remplacement des fenêtres sur 151 logements, suite à la visite de quartier réalisée l'été dernier.

## Appel à la concurrence

### Jean Roux, Béthouart, Saint-Chéron, Charles Brune

Un marché d'appel d'offres est lancé pour les travaux de résidentialisation des immeubles situés:

- rue Jean Roux;
- cité Béthouart;
- quartier Saint-Chéron;
- square Charles Brune.

### Rechèvres 200

Une mission de maîtrise d'œuvre est confiée au cabinet d'architecture Jubert-Bet Bianconi-Bet Terriat Ingenierie en vue de la réalisation de 9 logements individuels avec garages 2 et 4 rue de Chavannes à Rechèvres 200. Une autre mission est confiée à BW-ATE pour la construction de 17 logements collectifs, 30 et 32 avenue de la République.

Un avis d'appel à la concurrence est lancé pour la réhabilitation intérieure et extérieure des logements témoins rue de Fresnay.

### Divers

Un appel à la concurrence est publié pour une mission d'assistance technique pour:

- déviation du réseau de chauffage liée à la démolition de certains bâtiments à Beaulieu;
- modernisation de la chaufferie du Foyer des Traumatisés Crâniens à Champhol.
- réhabilitation des immeubles de St Chéron.



## Les conseils de Chartres Habitat Quelles démarches entreprendre en cas d'incendie ?

Dans la majeure partie des cas, que le feu prenne dans votre logement ou dans votre cave, vous êtes, au regard du Code Civil, "responsable du bien loué".

### • Vous avez certaines obligations

- A- Après l'intervention des services de secours, vous contactez votre assurance, dans un premier temps par téléphone, puis, vous confirmez tous-ours par courrier recommandé.
- B- Vous informez votre propriétaire (Chartres Habitat), si cela n'a pas été fait par les services de secours ou de Police.

### • Conseils

Listez et chiffrez vos dommages personnels liés à cet incendie (objets mobiliers perdus, matériel électrique ou électroménager, papiers peints et peintures réalisés par vos soins, objets personnels comme les bibelots et vêtements, etc.). Transmettez cette évaluation accompagnée, si possible, de justificatifs, à votre

assureur, dans les plus brefs délais.

En fonction de votre contrat, vous serez indemnisé en valeur à neuf ou vétusté déduite. Attention, en cas d'absence de contrat d'assurance vous pouvez être expulsé.

### • Les démarches de Chartres Habitat

- A- Les services de l'Office procèdent à la déclaration du sinistre auprès de leur compagnie d'assurance.
- B - Ils veillent à ce que tout soit mis en œuvre, au plus vite, afin que les premiers travaux soient effectués pour vous permettre de regagner votre logement.
- C - Ils font procéder à une expertise des lieux en accord avec leur compagnie d'assurance et consultent, dans les plus brefs délais, tous les corps d'état nécessaires à la remise en état du logement.
- D - Ils engagent les dépenses liées aux travaux qui seront remboursés par leur compagnie d'assurance. Celle-ci pourra exercer son droit de recours auprès de votre compagnie d'assurance.



Marc Pipere,  
a en charge  
les dossiers  
d'assurance.

# Prunay-le-Gillon

## Construire, pour les enfants du pays

Prunay-le-Gillon, village tranquille, au sud-est de Chartres, va prochainement accueillir quatorze nouvelles familles.



Guy Gauthier, maire de la commune.

Le dernier lotissement de 25 pavillons a été implanté il y a plus de 20 ans. Cette fois, c'est un parc de 14 maisons "dans l'esprit village" que Prunay-le-Gillon va accueillir.

Les terres agricoles acquises par la commune ont été viabilisées et mises à disposition de Chartres Habitat en vue d'y construire les longères et maisons

bourg, sur 7000 m<sup>2</sup>. En plein cœur du village, à proximité de l'église et de l'école maternelle, les habitations seront livrées courant 2007.

L'architecte, Michel Jubert, réalise là un projet, qui, grâce à la simplicité et l'équilibre des volumes s'intégrera parfaitement à son environnement.

Les éléments pré-existants vont structurer l'ensemble. C'est ainsi que la sente de la Messe sera élargie pour constituer l'épine dorsale vers laquelle les habitations seront orientées. Sur son parcours végétalisé et arboré, des parkings visiteurs et une placette seront aménagés. Le mur de clôture, en silex et en bauge, en très bon état, qui jadis clôturait le jardin de l'instituteur, sera, lui aussi, conservé pour abriter deux maisons dans un jardin clos.

### • Dynamiser le commerce

"Nous souhaitons favoriser le développement de nouvelles constructions pour répondre à une demande importante de logements. Les attentes proviennent

d'employés d'entreprises de l'agglomération chartraine qui souhaitent se rapprocher de leur lieu de travail et d'enfants du pays qui sont parfois logés dans le logement social de Chartres et désirent revenir" explique Guy Gauthier, le maire.

L'élu entend aussi dynamiser le commerce local et espère ouvrir de nouveau la classe qui avait dû être fermée en 2004.

La commune qui dispose de tous les commerces de proximité bénéficie aussi de voies de dessertes importantes : la N154 reliant Dreux à Chartres et des entrées d'autoroutes (A 10 et A 11) en direction de Paris et Tours, à moins de 20 km.

À cela, il faut ajouter les navettes du Transbeauce et les transports scolaires vers Chartres.

Après la mise en service du nouveau réseau d'assainissement, début 2005, le maire espère prochainement concrétiser d'autres projets très attendus par la population.

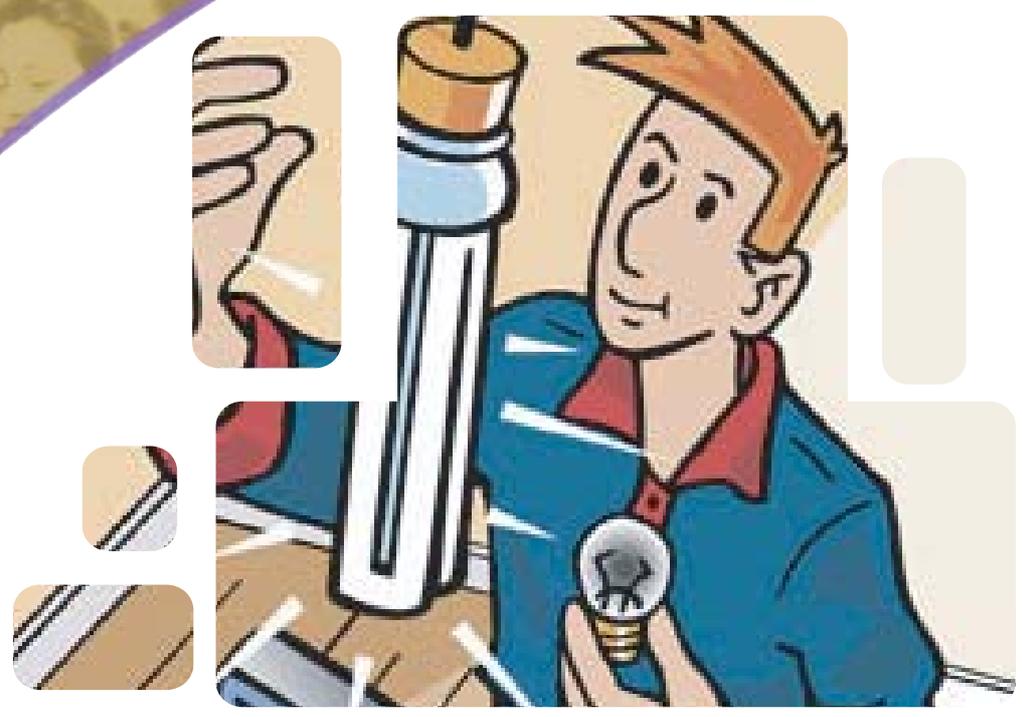
À quatorze kilomètres de Chartres, Prunay-le-Gillon, présente de nombreux atouts. ■



Les maisons de bourgs, de ton pierre et parements, s'ouvriront sur la sente de la Messe.

- Population : 941 habitants.
- Superficie : 2500 ha.
- Entreprises : Luneau (ophtalmologie, 80 employés); zone d'activités de 3,5 ha en bordure de la N154.
- Commerces :
  - alimentation générale-tabac-journaux-café;
  - boulangerie, boucher-charcutier;
  - médecin généraliste;
  - chirurgien dentiste;
  - kinésithérapeute, infirmière;
  - pédicure-podologue, pharmacien;
  - bureau de poste, agence bancaire.
- Écoles : maternelle et primaire, garderie.

Impossible de se passer de la lumière électrique. Mais le seul fait de s'éclairer peut coûter plus de 75 euros par an. Or, on peut facilement diviser ce chiffre par deux. Comment?



**Profiter au mieux de la lumière du jour**

- La lumière du jour est gratuite: il faut l'utiliser au maximum.
- Bien penser la disposition des meubles afin d'éviter les ombres portées gênantes sur le plan de travail d'une cuisine ou sur un bureau;
- Bien ouvrir les rideaux et doubles rideaux pendant la journée, ils interceptent une partie de la lumière;
- Utiliser des couleurs claires dans la pièce.

**Choisir un matériel efficace**

- Il existe deux grands types de lampes pour la maison :
- les lampes à incandescence (les ampoules classiques à incandescence et les halogènes);
- les lampes fluorescentes (les tubes "fluo" ou "néon" et les lampes basse consommation ou fluo compactes).
- Les lampes à incandescence produisent beaucoup de chaleur (95 %) et peu de

# Toute la lumière sur l'éclairage

lumière (5 %). Elles sont beaucoup moins efficaces que les lampes fluorescentes qui produisent environ 80 % de lumière et 20 % de chaleur. Ces dernières présentent donc moins de risques de brûlures. La lumière produite par une lampe basse consommation de 15 W équivaut à celle provenant d'une ampoule classique de 60 W et a une durée de vie 6 à 7 fois supérieure.

- consommation, partout où c'est judicieux (un lampadaire halogène consomme entre 30 et 40 euros par an: il faut l'utiliser le moins possible).
- de dépoussiérer régulièrement les lampes et les abat-jour;
- d'éviter les abat-jour sombres ou épais qui interceptent trop de lumière;
- de préserver la durée de vie des lampes basse consommation en les tenant par le culot quand on les manipule;

**VRAI ou FAUX ?**

Allumer un néon ou une ampoule économique consomme autant d'électricité que son fonctionnement pendant une heure.

Réponse :

...quelques secondes de fonctionnement. Les lampes inutiles. L'énergie d'allumage ne correspond qu'à une automobile! On peut donc seriemment éteindre toutes les secondes que dure l'allumage serait de 8000 W, soit la puissance C'est archi-faux, sinon la puissance consommée pendant la l'archi-faux, sinon la puissance consommée pendant la

Il faut éviter de mettre des lampes basse consommation dans les couloirs.

Réponse :

...WG...) et sur les luminaires équipés de variateur. souvent pour un court moment (minuterie, extérieur, couloir, dans la maison... sauf dans les endroits où l'on allume et éteint

Vrai. Les lampes fluo compactes sont à leur place presque partout

**Une bonne utilisation**

- Économiser à la fois de l'argent et de l'électricité tout en étant bien éclairé, c'est simple! Il suffit :
- d'éteindre la lumière en quittant une pièce!
- de remplacer les lampes halogènes et les "ampoules" classiques par des lampes basse

**Et pour un meilleur confort visuel**

- choisir la puissance de la lampe en fonction de son usage et multiplier les points lumineux adaptés à chaque utilisation. Une lampe basse consommation de 20 W convient pour lire ou travailler, une de 5 W suffit pour regarder la télévision ou être sur l'ordinateur;
- éviter les contrastes visuels trop forts qui fatiguent la vue. Regarder un écran dans le noir complet n'est pas bon pour les yeux ;
- remplacer une ampoule à incandescence noircie car son efficacité diminue beaucoup.

• Pour en savoir plus. Espace Info Énergie, 6, rue Félibien - 28000 Chartres. Tél. : 02 37 20 08 58- Fax: 02 37 21 16 89 E-mail: eie28@club-internet.fr

## "Allô, info familles"

# L'UDAF vous aide dans vos démarches

"Je suis là pour informer les familles et simplifier leurs démarches" explique Chantal Bouquery, chargée de mission à l'UDAF Union Départementale des Associations familiales).

ous les matins, du lundi au vendredi, le est au service des personnes qui nt besoin d'informations concernant éducation ou la scolarité de leurs enfants, santé, le logement ou le cadre de vie, ou out autre sujet.

our cela, un simple numéro à composer : 02 37 88 32 57.

l'écoute, Chantal Bouquery se met en uatre pour vous aider quand vous arrivez plus à faire face.

epuis que ce service "Allô, info famille" a é créé, Chantal Bouquery a abordé des tuations très diverses. "Des mamans echerchant des cours de soutien scolaire un coût raisonnable, des appels liés à es difficultés après séparation conjugale, es demandes d'informations pratiques

sur la région pour de nouveaux résidents. Parfois, les situations sont difficiles, comme par exemple, des appels de femmes battues.

Mon rôle est d'orienter efficacement et rapidement les personnes vers les structures les plus à mêmes d'apporter une réponse aux questions posées ou une solution aux situations rencontrées. Je me renseigne, passe parfois dix coups de fil, avant de rappeler la personne, afin de m'assurer que la direction proposée est la bonne. Lorsque l'on a des soucis, on ne peut pas toujours passer par dix bureaux ou être renvoyé d'un service à un autre". Liée par le secret professionnel, la chargée de mission respecte l'anonymat des personnes.

### • Une centaine d'associations

Son service a été créé, il y a un peu plus d'un an, au sein de l'UDAF qui fédère une centaine d'associations familiales. Toutes interviennent dans la défense des intérêts des familles et apportent aide et soutien dans différents domaines : la vie quotidienne, le service à domicile, l'aide aux personnes handicapées ou malades, l'assistance aux conjoints survivants, aux victimes de mouvements sectaires. Elles peuvent aussi apporter leurs conseils en matière d'éducation, d'adoption, etc.

L'UDAF ce sont aussi près de 50 personnes qui gèrent au quotidien la tutelle des prestations sociales ou la protection des majeurs vulnérables (curatelle).

L'organisme défend aussi les intérêts des familles au sein de différents organismes. Sa présidente, Jeanine Milon, est ainsi membre du Conseil d'Administration de notre Office. ■



## Des groupes de parole pour les parents

'Union Départementale des Associations amiliales d'Eure et Loir propose, une ois par mois, "un café rencontre" à l'ention des parents. Les participants peuvent échanger, parler de leur expérience de parent sur des thèmes proposés ou qu'ils proposent eux-mêmes, d'une fois ur l'autre. Ces rencontres gratuites sont nimées par un médiateur familial.

Rescriptions : UDAF, 02 37 88 32 57.

es précédentes rencontres ont permis d'aborder les thèmes suivants : "Savoir dire non", "L'autorité des parents passe-t-elle par la sanction ?

## Vous souhaitez devenir bénévole ?

L'association "Lire et faire lire" recherche des jeunes retraités prêts à donner de leur temps pour faire la lecture dans les écoles primaires du département, auprès de quatre ou cinq enfants.

Tel : 02 37 88 32 57.

## Le "08 Victimes", à composer en cas de souffrances

Voici un autre numéro à composer en cas de détresse.

Être accompagné dans les épreuves, rompre l'isolement, disposer d'une information claire et compréhensible sont autant de souhaits que formulent les victimes après avoir subi une agression, un vol, un accident, une discrimination, une catastrophe naturelle, des insultes, les méfaits de la drogue, du sida ou de l'alcool...

Des professionnels sont là, du lundi au dimanche, de 9h à 21h, pour écouter, aider et orienter les victimes. Après un entretien, les personnes sont mises en relation avec des

associations compétentes.



Il suffit de composer le : 08 VICTIMES. Chaque lettre correspondant à

une touche de votre appareil téléphonique.

Cela revient à composer le 08 842 846 37

(prix d'un appel local).

## En image

### Toujours la fête, place Saint-Louis!

La bonne humeur est toujours au rendez-vous au 13, place Saint-Louis! Les locataires ont organisé un goûter pour les enfants et petits-enfants de l'immeuble. Ils ont reçu des confiseries de la part du Père Noël local, avant que les grands ne se retrouvent, eux aussi, autour d'un verre pour fêter cette fin d'année.



### Vos questions, nos réponses

• Consulter ses comptes sur Internet

**//** Je viens d'apprendre que nous pouvions consulter l'état de notre compte locataire sur le site Internet de Chartres Habitat, comment faut-il procéder?"  
M. D, locataire à Saint-Chéron.

suffit pour cela que vous alliez sur le site de Chartres Habitat: [www.chartres-habitat.com](http://www.chartres-habitat.com), rubrique "Vos comptes". Vous devez entrer votre numéro d'identification (il s'agit de la référence indiquée sur l'avis d'échéance) ainsi que

otre mot de passe. Si vous n'avez pas de mot de passe vous devez le passer. Vous avez la possibilité d'effectuer une demande en ligne; vous le recevrez par voie postale ou par e-mail.



Cet accès Internet vous permettra de connaître la situation de votre compte locataire, de demander une attestation de location, une attestation de paiement, un duplicata de votre avis d'échéance, de recevoir des informations sur les projets immobiliers, de nous adresser un message pour toute demande de renseignements.



### Noël Forestier

Ambiance forestière au 10, impasse des Celtes où M. et M<sup>me</sup> Lequint-Gresser ne sont jamais à cours d'inspiration!



### Le mot de la Confédération Nationale du Logement

À chaque parution de la revue Chartres Habitat, la CNL et son élu au C.A., M. Bacle, ont le plaisir de manifester leur soutien aux locataires. À cette époque de l'année dans les Offices HLM, sont débattues les orientations budgétaires pour l'année qui se présente. Il s'agit d'établir les recettes et dépenses, augmentées par les loyers et les charges.

Chaque année, nous insistons pour la prise en compte de la référence INSEE sur les prix et plutôt en dessous. Alors que le ministre du logement avait recommandé un taux de 1,8 % pour 2006, la CNL a demandé une pause.

En cours d'année les pouvoirs publics décidèrent d'étendre le non remboursement de l'APL qui était en dessous de 15 à 24 x 12 = 288 (1889 F), privant

200000 familles supplémentaires de ce soutien. Les pouvoirs publics ramèneront les aides au taux précédent, malgré tout, cela démontre la fragilité des mesures sociales.

Avec la CNL, nous luttons pour des loyers abordables et surtout contre le coût réel du logement imputé aux locataires.

La place nous manque pour vous exposer les principes auxquels nous attachons beaucoup d'importance pour le logement HLM, les multiples actions de la CNL en faveur du logement social. Croyez en notre volonté de vous apporter soutien dans vos démarches.

Tous nos vœux pour 2006."

M. Bacle, Président départemental de la CNL.

Chartres Habitat  
Votre Logement

Parution trimestrielle  
CHARTRES HABITAT, 23 rue des Bas Bourgs - B. P. 137 28003 Chartres CEDEX -  
Tél. 02 37 25 65 25 - Fax 02 37 34 37 95. Internet: [www.chartres-habitat.com](http://www.chartres-habitat.com)  
Directrice de la publication: Élisabeth Fromont  
Rédaction, conception: Sylvie Babel - E-mail: [s.babel@chartres-habitat.com](mailto:s.babel@chartres-habitat.com)  
Création graphique: Cj. com  
Photo de couverture: Arnaud Lombard  
Impression: Imprimerie Chauveau. N° ISSN: 1635-8139. Dépôt légal: à parution.



## Comment entretenir votre logement ?



### Les réparations assurées par Chartres Habitat

Chartres Habitat a souscrit des contrats avec diverses sociétés. Elles effectuent un dépannage à votre domicile sur votre demande. **Le jour de l'intervention vous ne payez rien, cette prestation est incluse dans vos charges.**

#### PLOMBERIE

##### Canalisations d'eau (dégorgement, refoulement)

⇒ **Contrat avec SVR.** La société intervient 7j/7 et 24 h/24, sur tout le parc. Curage et nettoyage des réseaux (y compris le raccordement w-c dans le logement), dégorgement en cas de refoulement, nettoyage annuel. Contacter: **du lundi au vendredi de 8h00 à 17h15: service réclamations de Chartres Habitat, Tél. 02 37 25 65 00; le soir et week-end: 02 37 30 97 97** (n° d'astreinte). **En cas de coupure générale d'eau,** contactez votre fournisseur. Tél. Générale des Eaux: 0811 900 400.

##### ● Robinetterie, éviers, appareils sanitaires, chasse d'eau

⇒ **Contrat avec Proxiserve.** Contact: **du lundi au vendredi,** de 8h15 à 17h30: Proxiserve, Tél.: 0811 08 28 04.

##### ● Eau chaude et chauffage gaz:

⇒ **Contrat avec la société Savelys (ex CGST Save)**

⇒ **Ou avec Gaz Dépannage**

pour les réparations normalement à la charge du locataire: maintenance et remplacement des pièces.

Contact: **du lundi au vendredi,** de 8h00 à 17h15, service réclamations de Chartres Habitat, 02 37 25 65 00. **Le soir et week-end: 02 37 30 97 97** (n° d'astreinte).

##### ● Ballons électriques:

Contrat de maintenance et d'entretien avec la société Savelys. Contact: **du lundi au vendredi,** de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, Savelys au 02 37 28 04 15.

#### AUTRES ÉQUIPEMENTS

##### ● Interphones et fermeture des portes de halls

⇒ **Contrat avec la société Darman** (secteur diffus, La Madeleine,

Beaulieu). Contact: en cas de **panne du combiné interphone à l'intérieur du logement: du lundi au vendredi,** de 8h15 à 17h30, société Darman, 02 35 98 60 61. En cas de **panne de l'interphone en pied d'immeuble, du lundi au vendredi,** de 8h00 à 17h15, service réclamations de Chartres Habitat, 02 37 25 65 00.

##### ● Ascenseurs

⇒ **Contrat avec la société Schindler.** Contact: **du lundi au vendredi,** de 8h00 à 17h15, service réclamations de Chartres Habitat, 02 37 25 65 00. **Le soir et week-end: 02 37 30 97 97** (n° d'astreinte).

##### ● Antennes de télévision

⇒ Contact: **du lundi au vendredi,** de 8h00 à 17h15, service réclamations de Chartres Habitat, 02 37 25 65 00. **Le soir et week-end: 02 37 30 97 97** (n° d'astreinte).

##### ● Chauffage collectif

⇒ **Contrat avec Dalkia France** pour les quartiers Beaulieu et La Madeleine; autres quartiers: société Elyo. Les déplacements injustifiés (+ de 19° dans le logement) sont facturés. Contact: **du lundi au vendredi,** de 8h00 à 17h15, service réclamations de Chartres Habitat, 02 37 25 65 00. **Le soir et week-end: 02 37 30 97 97** (n° d'astreinte).

##### ● Portes automatiques de garages

⇒ **Contrat avec Thyssen Krupp.** Contact: **du lundi au vendredi,** de 8h00 à 17h15: service réclamations de Chartres Habitat, 02 37 25 65 00. **Le soir et week-end: 02 37 30 97 97** (n° d'astreinte).

##### ● Vides-ordures obstrués

Contact: **du lundi au vendredi,** de 8h00 à 17h15: service réclamations de Chartres Habitat: 02 37 25 65 00.

##### ● Désinsectisation, dératisation

⇒ **Contrat avec Maintenance Industrie.** Habitat collectif: contact: **du lundi au vendredi,** de 8h00 à 17h15, service relations usagers, 02 37 25 65 31 ou 65 78. Habitat individuel: contact: Maintenance Industrie au 01 47 97 29 29.

### Les réparations restant à votre charge (décret n° 87-712 du 26 août 1987)

#### LES PARTIES DONT VOUS AVEZ UN USAGE EXCLUSIF

- **Jardin privatif:** entretien courant, remplacement des arbustes, aille, élagage;
- **Terrasse, marquise, auvent:** enlèvement de la mousse et des végétaux;
- **Gouttières,** chéneaux, en logement individuel: dégorgement.

#### LES OUVERTURES

- **Portes, fenêtres, grilles:** nettoyage; graissage des gonds, paumelles et charnières; réparation ou remplacement des poignées, gonds, espagnolettes, clavettes, targettes;
- **Vitres:** réfection des mastics et remplacement des vitres détériorées;
- **Stores:** graissage, remplacement des cordes, poulies, lames, manivelles, sangle;
- **Serrures et verrous:** graissage, remplacement des petites pièces (serrures, canons, goupilles);
- **Clefs:** à remplacer en cas de détérioration ou de perte.

#### LES PLAFONDS ET MURS INTÉRIEURS

- Maintien en état de propreté;
- Remplacement des papiers peints en mauvais état;
- Remplacement des éléments de faïence;
- Rebouchage des trous.

#### PLACARDS, PLINTHES

- Les étagères et portes de placard, les plinthes, baguettes et

moulures doivent être remplacées.

#### LES PARQUETS, REVÊTEMENTS DE SOL, MOQUETTES

- Entretien et remise en état.

#### AÉRATION, VMC

- Bouches de **ventilation et Vmc:** nettoyage, entretien des climatiseurs;
- **Ramonage** (maison individuelle uniquement) des conduits d'évacuation des fumées et des gaz et des conduits de ventilation.

#### ELECTRICITE

- Remplacement des **interrupteurs, prises de courant,** coupe-circuit, tubes lumineux, fusibles, douilles, ampoules, baguettes ou gaines de protection. **En cas de coupure générale, contacter: EDF au 0810 28 00 28 ou la R.S.E.I.P.C. au 02 37 91 80 00.**

#### PLOMBERIE

- **Canalisations de gaz:** entretien des robinets, des siphons, des ouvertures d'aération, remplacement des tuyaux de raccordement. **En cas de coupure générale de gaz, contacter Gaz de France au 0810 28 00 28;**
- **Fosses septique:** vidange;
- **Canalisations d'eau:** entretien des siphons;
- **Robinetterie, éviers, appareils sanitaires, chasse d'eau:** nettoyage des dépôts de calcaire et remplacement des flexibles de douche.

**N° D'URGENCES: 02 37 30 97 97, LE SOIR APRÈS 17 H 15, LE WEEK-END ET LES JOURS FÉRIÉS. EN CAS D'URGENCE UNIQUEMENT, LORSQU'IL Y A DANGER POUR LES BÂTIMENTS OU LES PERSONNES.**

# Chut... Chez moi c'est aussi chez les autres !

Les incivilités font partie de vos préoccupations quotidiennes. Les familles Nomdoiseau et Chantdoiseau sorties de l'imaginaire du dessinateur Thierry Duchesne, nous rappelleront, au fil des numéros de votre journal "Votre logement", quelques comportements à adopter pour mieux vivre avec ses voisins.

- ✓ *Tout le monde ne se couche pas à la même heure, je respecte le sommeil de chacun ;*
- ✓ *Je n'abuse pas des décibels ;*
- ✓ *Je modère le son de ma télévision et de ma chaîne hi-fi ;*
- ✓ *Mon plancher, c'est le plafond du voisin, je marche avec des chaussons ;*
- ✓ *Je m'habitue à ne pas crier, on me comprend quand même ;*
- ✓ *Je ne claque pas les portes ;*
- ✓ *Je m'occupe de mon chien et veille à ce qu'il n'aboie pas ;*
- ✓ *Je ne bricole pas en dehors des horaires autorisés ;*
- ✓ *Je demande aux copains de ne pas faire trop de bruit avec leur mobylette ;*
- ✓ *Je demande aux invités de parler moins fort ;*
- ✓ *Avant des menus travaux bruyants, je conviens avec mes voisins des horaires les moins gênants.*



#### Que dit la loi...

L'article R 1336,7 du Code de la santé publique réprime tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit. L'amende peut atteindre 450 euros. Des arrêtés municipaux complètent cette règle.

À Chartres, l'arrêté municipal du 9 octobre 2002 interdit les bruits causés sans nécessité ou dus à un défaut de précaution ou de surveillance, susceptibles de porter atteinte à la santé ou à la tranquillité du voisinage. Les travaux de bricolage ou de jardinage ne peuvent être effectués sur la commune que : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ; le samedi de 9 h à 12h et de 15h à 19 h ; le dimanche et les jours fériés de 10 h à 12h.

Pour les autres communes, renseignez vous auprès de votre mairie.